

PARIS : SNCF RESEAU, de trop nombreuses incertitudes pour le Sénat

De nombreuses incertitudes subsistent à l'issue de la première audition parlementaire de Luc Lallemand, président directeur général de SNCF Réseau par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, présidée par Hervé Maurey.



Les membres de la commission sont particulièrement inquiets quant à l'avenir de la trajectoire financière du gestionnaire d'infrastructure et la possible remise en cause des montants prévus pour la rénovation du réseau.

Les sénateurs n'ont en particulier pas eu de garantie sur le

maintien des 3,6 milliards d'euros qui doivent être investis annuellement dans le renouvellement du réseau, en vertu du rapport annexé à la loi d'orientation des mobilités, alors même que le réseau se trouve déjà dans un état dégradé (l'âge moyen des voies est de 30 ans et celui des caténaires de 40 ans).

Autre source d'inquiétude : en dépit de la reprise de 35 milliards d'euros de sa dette par l'État et alors même que SNCF Réseau a pour objectif d'atteindre l'équilibre à horizon 2024, Luc Lallemand a indiqué que l'entreprise est « *plusieurs centaines de millions d'euros à côté de l'objectif. [...] On est très très très loin du compte* ».

L'actualisation du contrat de performance entre SNCF Réseau et l'État, qui doit justement déterminer la trajectoire financière du gestionnaire d'infrastructure, est une nouvelle fois retardée.

Pour Hervé Maurey, président de la commission, « *il n'est pas admissible de naviguer à vue sur un sujet aussi crucial : alors que les appels à la relance verte se multiplient, nous attendons des engagements précis du Gouvernement sur le ferroviaire et en particulier sur la trajectoire financière de SNCF Réseau et sur les efforts en matière de rénovation du réseau* ».

Les difficultés rencontrées par le secteur du fret ferroviaire ont enfin soulevé de nombreuses questions. Pour Didier Mandelli, référent du suivi de la crise pour le secteur du transport ferroviaire, « la reprise de l'activité de transport de voyageurs ne doit pas conduire, une fois de plus, à mettre le fret au second plan. Au contraire, SNCF Réseau doit tirer les leçons de cette crise – au cours de laquelle le fret a prouvé son caractère indispensable – pour améliorer durablement les infrastructures d'une part et sa qualité de service d'autre part » .

M. Hervé Maurey (Union centriste – Eure) est président de la

commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

M. Didier Mandelli (Les Républicains – Vendée) est référent du suivi de la crise liée au Covid-19 dans le secteur des transports collectifs, ferroviaires et fluviaux.